



## DELIBERATION N° 8

Nombre de  
membres en  
exercice : 29  
Présents : 21  
Votants : 28

Pour : 28  
Contre :  
Abstentions :

**Objet : nouvelle  
dénomination de  
voirie : passage  
d'Anthio**

L'an deux mille-vingt-trois, le neuf juin à dix-huit heures, le conseil municipal de la Commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis GONZALEZ.

**Date de convocation : 2 juin 2023**

**Membres présents** : F. GONZALEZ - MJ ROQUES - G. LASSABE - S. DARRIGUES - JM GUTIERREZ - J.DOS SANTOS - L. GUYONNIE - P. ACEDO - A. DARTIGUES - C.DOS SANTOS - J. WEBER - J.DARRIGADE - C. DUPIN - JP CAZAUX - JP ALPHA - A. VALETTE - D. LAVIGNE - MA THEBAUD - C. MARTIN - H. ETCHENIQUE - F. BILLARD

**Membres absents excusés ayant donné procuration** :

M. EVENE donne pouvoir à C.DOS SANTOS  
C. DUFOUR donne pouvoir à L. GUYONNIE  
E. DEITIEUX donne pouvoir à C.DUPIN  
S.PUYO donne pouvoir à S.DARRIGUES  
X.BAYLAC donne pouvoir à F.GONZALEZ  
J. RANCE donne pouvoir à MA THEBAUD  
M.BECRET donne pouvoir à C.MARTIN

**Membre absent n'ayant pas donné procuration** :

B.GERY

**Secrétaire de séance** : C.DUPIN

JP CAZAUX expose au Conseil Municipal qu'avec la mise à jour de l'adressage sur le territoire de la Commune de Boucau, il est régulièrement constaté des erreurs d'orthographe, d'écritures ou des différences entre l'adresse enregistrée au cadastre, celle qu'utilisent les riverains et les plaques de rue.

Concernant cette voirie, une première délibération du Conseil Municipal du 22 janvier 1996 avait attribué le nom d'Impasse Anthio. Cette dénomination que l'on retrouve sur la plaque de rue n'a jamais été prise en compte ni par le cadastre ni par les riverains.

Afin d'éviter à ces riverains des démarches administratives lourdes, il est proposé de dénommer cette voirie « Passage d'Anthio » dénomination aujourd'hui enregistrée au cadastre, sur les plans des logiciels de GPS, et utilisée par les riverains.

Le Conseil Municipal

Après avoir entendu l'exposé,  
Après en avoir délibéré,

Envoyé en préfecture le 14/06/2023

Reçu en préfecture le 14/06/2023

Publié le

S<sup>2</sup>LO

ID : 064-216401406-20230609-08B\_09\_06\_2023-DE

donne son accord pour la dénomination du Passage d'ANTHO  
charge Monsieur Le Maire de mener à bien les démarches nécessaires à la mise à  
jour de la Base Adresse de la commune de Boucau et à la diffusion de  
l'information aux services concernés et aux administrés.

Pour extrait certifié conforme

Boucau, le 12 juin 2023

Le Maire,

Francis GONZALEZ

